



Direction de l'Environnement
 Province Sud
 M Le Directeur
 BP 3718
 98846 Nouméa CEDEX

Nouméa le 19 août 2013


Objet : Transmission de la fiche « incident » G-05-2013 concernant un déclenchement du portique de détection de la radioactivité de l'ISD de Gadji.

N/Réf. : 130819B KEM/KEM

Monsieur le Directeur,

Veillez trouver ci-joint, la fiche « incident » citée en objet et faisant suite à l'information transmise à vos services par mail le lendemain de l'incident. Cet incident est à ce jour considéré comme clos et sans impact.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos plus cordiales salutations.

PROVINCE SUD	ARRIVÉE LE 22 AOUT 2013								
Direction de l'Environnement	N° 26461	Dir	CM jur.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCB	SAPA
AFFECTÉ							✓		
COPIE									
OBSERVATIONS	 29/08/13 → BSI 29/08, AR								

P.J. : Fiche incident G-05-2013

COPIE : SIGN

Rapport d'incident N° G-05-2013
En date du 16/07/2013

Nature :

Déclenchement du portique de détection de radioactivité à l'ISD de Gadji au passage d'un camion transportant des cendres de charbon en provenance de la centrale thermique de PRONY ENERGIES.

Actions :

- Les personnels sur place ont prévenu les responsables
- La procédure à suivre en cas de déclenchement du portique a été engagée
- Le véhicule est repassé à deux reprises devant le portique, le déclenchant à chaque passage (valeur mesurée environ 3,5 fois supérieure au bruit de fond de la radioactivité naturelle ambiante)
- La benne amovible du véhicule a été immobilisée et isolée sur la zone prévue à cet effet.
- L'inspection des installations classées a été informée.
- Un balisage et un périmètre de sécurité autour de la benne ont été établis. Le radiamètre au contact de la benne affiche des valeurs comprises entre 0,1 et 0,2 $\mu\text{Sv/h}$.
- Le camion est repassé devant le portique le lendemain de l'incident le déclenchant à nouveau. Il n'a pas été constaté de décroissance significative.
- La benne a été de nouveau isolée selon les mêmes précautions que précédemment.
- Un passage devant le portique a de nouveau été réalisé le 24/07/2013, le déclenchant à nouveau sans qu'aucune décroissance significative n'ait été constatée.
- Le chargement a été refusé puis renvoyé vers le producteur.

Causes et circonstances de l'incident

La cendre de charbon est réputée être considérée comme un déchet à radioactivité naturelle technologiquement renforcée, qui dans certains cas est susceptible de déclencher les portiques de détection de la radioactivité sur les installations équipées. Pour précision et conformément aux procédures en cours, le seuil bas de déclenchement sur l'ISD de Gadji est fixé à 3 fois le bruit de fond naturel.

Selon les informations recueillies auprès du producteur, ce chargement de cendres provenait d'une opération de maintenance en raison d'un colmatage dans la gaine d'extraction d'un électrofiltre d'une des tranches de la centrale. Cette cendre extraite a été transférée directement dans un camion sans rejoindre le circuit de stockage et de distribution usuel (stockage en silos et humidification). Ce chargement présente donc des caractéristiques différentes, car issu d'un processus de production en mode dégradé et non habituel, expliquant le déclenchement enregistré.

Solutions envisagées pour éviter le renouvellement de l'incident

Retour d'information au producteur.

Impact sur l'environnement

Aucun (débits doses mesurées au radiamètre inférieures à 1 $\mu\text{Sv/h}$ au contact de la benne).